CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Congrès du travail du Canada

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Emploi, marché du travail et syndicats

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Selon d'éminents économistes, la reprise économique au Canada est au point mort en raison du ralentissement de l'investissement des entreprises, de l'endettement élevé des ménages et de la faible croissance économique. Les réductions d'impôts généralisées accordées aux entreprises n'ont pas mené aux investissements promis dans les actifs réels, comme dans les nouvelles usines et la formation des travailleurs, et n'ont donc pas réussi à relancer la croissance économique et la productivité ni à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Pour compenser l'absence d'investissement de la part des entreprises, nous avons besoin d'un vaste programme d'investissement public pour créer des emplois dès maintenant, promouvoir nos objectifs environnementaux, stimuler de nouveaux investissements par le secteur privé et accroître la productivité.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Les réductions d'impôts généralisées accordées aux entreprises ont aidé les sociétés privées non financières du Canada à amasser plus de 500 milliards de dollars en liquidités, de l'argent qui ne sert pas à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité au Canada. Les coûts initiaux de nombre de ces projets et réformes devraient être financés en rétablissant le taux d'imposition fédéral des sociétés de 19,5 %, le taux en vigueur en 2008.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Les sommes consacrées à la construction d'infrastructures publiques, par exemple les infrastructures municipales, le transport en commun et les trains de passagers, les logements à prix abordable, des services de garde de qualité et abordables, la conservation de l'énergie par la modernisation d'immeubles et les projets touchant à l'énergie renouvelable dans les villes et les collectivités autochtones, créent des milliers d'emplois de meilleure qualité que les réductions d'impôt. Avec les taux d'intérêts peu élevés que nous connaissons, nous pouvons le faire à un coût moindre pour le contribuable et avec des retombées importantes pour tous. Les travailleurs, les familles, les collectivités et tous les ordres de gouvernement profitent de meilleures infrastructures et les entreprises en bénéficient également, grâce à une amélioration de la productivité.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Tous les Canadiens profiteraient d'une augmentation des investissements dans les infrastructures publiques et une telle augmentation sera encore plus avantageuse si elle est liée à une politique d'approvisionnement local et qu'on en profite pour former de nouveaux arrivants sur le marché du travail, par exemple des jeunes travailleurs, des apprentis et des immigrants récents.

Sujet : Retraite, pensions et personnes âgées

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Souscrire à la proposition des provinces de procéder à une augmentation graduelle et à capitalisation entière des prestations de retraite du Régime de pensions du Canada. On pourrait ainsi économiser au moins un milliard de dollars en Supplément de revenu garanti et en soutien provincial aux aînés à faibles revenus. Par exemple, en augmentant le taux de remplacement du RPC de 25 % à 35 % et en multipliant le MGAP par un facteur de 1,5, on réduirait les dépenses du SRG de 554 millions de dollars (constants) par année, une fois le programme entièrement en place.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$1 milliard ou plus

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Les prestations du RPC sont financées par les cotisations de l'employeur et de l'employé, sans apport du gouvernement fédéral. L'opération de substitution proposée réduirait les crédits d'impôts fédéraux et les déductions au titre des régimes de pension de l'employeur et des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et ces dépenses fiscales pourraient être réaffectées. En limitant les cotisations au REER à 20 000 $, on pourrait économiser 232 millions de dollars de plus. Une augmentation des prestations du RPC ferait augmenter les recettes fédérales et une réduction des dépenses liées au SRG entraînerait une diminution des dépenses fédérales.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Que ce soit directement ou indirectement, tous les Canadiens, de toutes les régions du pays, en profiteraient. Les travailleurs plus âgés qui cotiseraient à un taux plus élevé verraient leurs prestations augmenter. Les jeunes travailleurs qui cotiseraient à un taux plus élevé sur l'ensemble de leur vie active bénéficieraient des hausses les plus importantes. Les entreprises du secteur tertiaire qui servent les collectivités locales constateraient une augmentation de la demande.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

La santé et la vitalité économiques des collectivités profiteront de revenus plus élevés et d'une consommation accrue chez les aînés. On peut prévoir que le financement des régimes de retraite privés et donc que le risque auquel s'exposent les parrains de ces régimes s'amélioreront avec l'élargissement du RPC.

Sujet : Emploi, marché du travail et syndicats

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Améliorer l'assurance-emploi et annuler les changements récents! Plus précisément 1) reconduire le projet pilote de prolongation des prestations d'assurance-emploi, en éliminant des régions uniquement lorsque le taux d'emploi tombe sous les 8 % pendant 12 mois consécutifs; 2) calculer les prestations en fonction des 12 meilleures semaines pour tous et 3) éliminer l'exigence faite à la majorité des prestataires d'accepter un salaire de 20 % à 30 % moins élevé pour un travail similaire après seulement six semaines de recherche d'emploi.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

autre montant : précisez

Coût nul

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Rembourser les quelque 50 milliards de dollars versés au compte de l'AE par les employeurs et les employés. À l'avenir, le compte de l'AE devrait être administré par un organisme indépendant du gouvernement et les surplus évalués à 2,8 milliards de dollars du Fonds de l'AE en 2014-2015 devraient servir uniquement à financer et à améliorer le programme de l'AE avec un apport égal des travailleurs et des entreprises.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

L'abandon des changements bénéficiera aux travailleurs sans emploi, aux municipalités et aux collectivités qui comptent des chômeurs et en bout de ligne au marché canadien de l'emploi. Les changements à l'AE introduits dans le budget de 2012 feront baisser les salaires et empirer les conditions de travail de tous les travailleurs, ceux qui occupent un emploi et les autres. De plus, les nouvelles règles obligeront les chômeurs à accepter des emplois sous leur niveau de compétence dans un délai beaucoup trop court, ce qui entraînera des combinaisons inefficaces, tant pour les travailleurs que pour les employeurs, et aura effectivement comme conséquence d'aggraver la pénurie de main-d'oeuvre.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Le rôle de l'assurance-emploi est de fournir la sécurité du revenu aux Canadiens qui perdent leur emploi sans que ce soit de leur faute. C'était le but initial du programme; toutefois, des réductions effectuées au cours des deux dernières décennies ont grandement réduit le rôle macroéconomique de l'AE. En améliorant la couverture de l'AE et en augmentant les prestations, on aiderait des familles à joindre les deux bouts, des entreprises à rester en affaires et à éviter d'autres pertes d'emploi et les collectivités à traverser des périodes économiques difficiles. L'élargissement de la couverture de l'AE permettrait de faire en sorte que les travailleurs occupent des emplois qui correspondent mieux à leur formation et d'améliorer la productivité et le bien-être.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.